

Dr. med. Hil RIZVI
USPS 6033
Penacook
New Hampshire 03303 USA

Penacook, le 01.08.18



Anna RIZVI

**Commission de justice du Grand
Conseil St. Gallen**
Regierungsgebäude
CH-9001 St. Gallen

***Pétition: Requête pour une audition publique et contradictoire concernant
mes filles mineures, Anna et Miriam RIZVI***

Mesdames et Messieurs les députés,

Né le 04.03.1958 comme citoyen des Etats Unis, j'ai épousé en 1998 à Canfield Ohio USA 1998 la citoyenne suisse Teresa Maria FALLER, née à St-Gall le 23.03.1968. Nous avons deux filles très douées, Miriam, née en Maryland USA le 15.06.01, et Anna, née en Maryland USA le 28.01.03.

En 2014, les services sociaux de Maryland USA sont intervenus contre notre volonté suite à des problèmes d'alimentation des filles (une sorte d'anorexie), et des soupçons contre le père pour abus d'enfant. Il se serait opposé à une hospitalisation. En réalité, l'enfant avait été examinée d'urgence, et remise aux parents 2 jours plus tard avec un plan de soin établi par le père. Ces accusations contre moi furent finalement abandonnées (mon épouse et moi-même, nous sommes des parents prévoyants et soucieux reconnus comme tel), et Anna a pu quitter l'hôpital. Néanmoins, notre mariage s'est brisé par les circonstances et les interférences de l'APEA du canton de St-Gall. A cause de la menace du placement des enfants, ma femme déménagea avec les enfants en Suisse, où elle demanda le divorce.

Mais les autorités de la protection des enfants américaines ont le bras long. Ils ont contacté l'APEA St-Gall qui faisait interner les deux filles en psychiatrie.

En 2016, Anna est revenue vivre avec moi. Pendant les vacances d'été, je l'ai amenée au Cambridge Center for Eating Disorders pour faire traiter son anorexie. Son poids augmentait à 33.4 kg, son meilleur poids jamais atteint. Elle avait une école spéciale. Après ce succès, j'ai tenté de reprendre Anna chez moi pour la faire entrer dans le système scolaire normal du New Hampshire USA, la faisant surveiller ambulatoirement. C'était la plus grande erreur de ma vie.

Alors, l'APEA St-Gall activait ses rapports avec les Massachusetts US social workers DCF, et Anna fut enlevée comme résidente de la Suisse, vers ce pays. On colporte que l'avocate de l'APEA, Regula SCHMID a encaissé CHF19'000 pour

avoir orchestré cette action. Anna était internée de nouveau à la Clienia Littenheid pendant 2 ans, avec des mesures semblables à de la torture. Après une tentative de suicide de Miriam à Clienia, et un accident mystérieux d'Anna, elles ont été transférées à l'hôpital pour enfants, le KISPI St- Gall. Ensuite, après un lavage de cerveau à Clienia en 2015, Miriam était placée dans un home. Anna était renvoyée dans l'établissement psychiatrique Clienia-Littenheid. Parce qu'elle se révoltait et essayait de s'enfuir, elle fut enfermée pendant des mois à Clienia. Au KISPI, elle a été séquestrée pendant 4 semaines dans une minuscule pièce froide et insonorisée. On m'a accordé seulement sporadiquement un droit de visite d'une demi-heure sous surveillance du vice-président de l'APEA St-Gall, Rolf BRÄGGER, escorté par la police. Aujourd'hui, Anna est placée au Schulheim Elgg. Elle maigrit de nouveau. Interdiction des contacts téléphoniques avec moi et les avocats mandatés par moi. Le tout entériné par les juges du Tribunal administratif SG, Urs GMÜNDER et Stephan ZÜRN. Entre-temps, le poids d'Anna (aujourd'hui âgée de 16 ans) a chuté de nouveau en-dessous de 28.7 kg. Cela l'expose au danger de défaillance d'organes.

«Plus longtemps un enfant est aliéné, plus de dommages psychologiques sont causés.»: www.archeviva.com/die-hammermeldung-weltgesundheitsorganisation-who-listet-parental-alienation-syndrome-pas/

C'est un comportement stéréotype de l'APEA: si cette autorité a causé un cauchemar, et n'est plus capable de gérer l'enfant enlevé, on coupe le contact avec le parent aliéné.

Le 26.06.18 BRÄGGER m'a écrit dans un courriel:

«It is strictly forbidden to contact Anna. In case of a violation of this prohibition, we will file a criminal complaint against you. »

Au lieu d'avouer d'avoir causé un désastre, on greffe encore davantage de mesures catastrophiques sur la faute.

Pour cette raison, j'adresse cet appel de détresse à votre parlement pour exercer son devoir de surveillance sur vos tribunaux et votre administration. Je requiers une audition publique et contradictoire devant votre commission de justice, où les fonctionnaires concernés doivent répondre aux questions. Je demande être autorisé à me faire assister par des Suisses de ma confiance. Je suis outré par la défaillance d'un contrôle régulier dans votre canton, tolérant la domiciliation et l'internement psychiatrique forcé, l'enlèvement d'enfants, interdiction de contact avec le père, avec pour résultat d'une insuffisance pondérale, causée par l'agente de l'APEA, l'avocate Regula Schmid.

Dans l'attente d'une invitation diligente afin d'être entendu, je vous présente, Mesdames et Messieurs les députés, mes sentiments distingués

Dr.med. Hil RIZVI

Ce cas d'école d'abus de l'APEA a été documenté en détail par la Boston Broadside. Voir liens de ces publications ci-dessous concernant Miriam et Anna RIZVI:

www.bostonbroadside.com/showcase/dcf-the-taking-of-anna/

www.bostonbroadside.com/dcf/the-taking-of-anna-part-2-dcf-as-a-tool-of-revenge/

www.bostonbroadside.com/dcf/the-taking-of-anna-part-2-dcf-as-a-tool-of-revenge/

www.bostonbroadside.com/dcf/the-taking-of-anna-part-4-of-threatrebuttal-dcf-in-the-spotlight/

<http://www.bostonbroadside.com/frontpage/the-taking-of-anna-part-5-25-foot-fall-out-window/>

www.bostonbroadside.com/dcf/the-taking-of-anna-part-6-isolated-drugged-suicidal

www.bostonbroadside.com/editors-pick/the-taking-of-anna-part-5-25-foot-fall-out-window/

*Annexe: dernier rapport de l'APEA / BRÄGGER, transmis par courriel du 30.07.18 – un jour avant le transfert d'ANNA au KISPI pour y être nourrie de force par sonde – sans mon consentement.
(page suivante)*

Von: Brägger Rolf DSSI_SDS

Gesendet: Montag, 30. Juli 2018 18:32

An: Yokoyama Nina DSSI_SDS; 'bernard rambert'; 'Regula Schmid'; 'Christine Kobelt'; 'Tim Walker'; 'Tim Walker'

Betreff: Rechtliches Gehör betreffend Kontakt- und Annäherungsverbot des Vaters

Sehr geehrte Damen und Herren

Im Anhang erhalten Sie die Laborwerte von A.R. vom 20. Juli 2018 und das Gutachten von Dr. Mario Gmür zur Kenntnisnahme. Bitte beachten Sie, dass die unkenntlich gemachte Stelle auf Seite 3 des Gutachtens dem Versprechen A.R. gegenüber entspricht (anlässlich der Anhörung vom 11. Juli 2018), ihre diesbezüglichen Aussagen vertraulich zu behandeln.

Gemäss Meldungen des Schulheimes Elgg und der Ärzteschaft ergaben sich bei A.R. folgende Messwerte:

- 15. Juli 2018: 31.8 kg
- 17. Juli 2018: 30.1 kg
- 19. Juli 2018: 29.8 kg
- 20. Juli 2018: 29.6 kg
- 23. Juli 2018: 29.8 kg
- 24. Juli 2018: 29.6 kg
- 26. Juli 2018: 28.7 kg

Laut Rückmeldungen der Wohngruppe und der Beiständin Nina Yokoyama ist A.R. gut im Kontakt, arbeite stundenweise auf ihren ausdrücklichen Wunsch hin im Quartierladen (was ihr erfreuliche Abwechslung biete), sei kommunikativ und mache gut mit. Diesen Eindruck gewannen auch der Untengenannte und Franziska Frei, KESB, anlässlich ihres Besuches vom 26. Juli 2018. Die Betreuerin betonte, dass alle im Schulheim A.R. sehr mögen würden. A.R. wirkte motiviert und zeigte ihr schön von ihr eingerichtetes Zimmer, welches ansprechend und hell ist. Es gefalle ihr gut im Schulheim. Auf das gefallene Gewicht angesprochen, erklärt sie, dass sie nicht wolle, dass nur wegen des einmal tieferen Gewichtes gleich eine Platzierung im Spital stattfinde. Man müsse alles anschauen. Es gehe ihr im Schulheim viel besser. Sie habe etwas vom Leben. Auch könne sie an Ausflügen teilnehmen (z.B. in das Sealife) und dürfe auch regelmässig selber kochen und esse auch, was sie gekocht habe. Es dürfte gewiss sehr darauf zu achten sein, dass bei erhöhter körperlicher Aktivität von A.R. auch eine erhöhte Kalorienzufuhr stattfindet. A.R. wurde darauf hingewiesen. Ebenfalls versprach sie, gegenüber Betreuungspersonen, Ärzten und der KESB sofort Nachricht zu geben und transparent zu sein, wenn es ihr schlechter geht oder sie Hilfe benötigt. Sie wurde auf die Risiken einer Unterernährung (u.a. Kreislauf) hingewiesen. A.R. betonte, dass sich ja gezeigt hätte, dass die jahrelange stationäre Behandlung nichts gebracht hätte. Wenn ein Notfall vorliegen würde, würde sie sich schon im Spital behandeln lassen.

Am 30. Juli 2018 findet der nächste Besuch des Untengenannten bei A.R. statt. Am 31. Juli 2018 findet ein Arztbesuch statt, bei dem erneut weitere Laborwerte von A.R. erhoben werden. Es gilt es in einer möglichst ganzheitlichen Betrachtung (physisches und psychisches Wohlbefinden, Gewicht, Laborwerte, Zukunftsperspektive) A.R. engmaschig zu begleiten, um nicht zu schnell eine Spitaleinweisung vorzunehmen, was ihren Lebenswillen gefährden könnte (wegen des Gedankens wieder auf Feld 1 zu stehen) und um auf der anderen Seite auch nicht zu spät eine Spitaleinweisung vorzunehmen, weil die somatischen Risiken auch auf gar keinen Fall unterschätzt werden dürfen. Ich verweise auf das Gutachten von Dr. Mario Gmür.

Selbstverständlich sind wir immer an Ihrer Einschätzung der Situation interessiert und danken Ihnen für Ihre hochgeschätzten und wertvollen Bemühungen.

Für allfällige Rückfragen stehe ich Ihnen gerne zur Verfügung.

Freundliche Grüsse

Fürsprecher Rolf Brägger

Präsident a.i.

kesb

Kindes- und Erwachsenenschutzbehörde
Region St.Gallen
Bahnhofplatz 1
CH-9001 St.Gallen